

Un comité scientifique et éthique pour Parcoursup

Paris, 7 févr. 2018 (AFP) -

Le comité scientifique et éthique de Parcoursup, présenté mercredi par la ministre de l'Enseignement supérieur, aura "un rôle de conseil et d'alerte" pour garantir que la nouvelle plateforme d'admission post-bac soit "au service" des 800.000 inscriptions attendues.

Ce comité, présidé par l'ancienne ministre et ancienne membre du conseil Constitutionnel Noëlle Lenoir, est "une des réponses à la critique faite à APB (prédécesseur de Parcoursup, ndlr) d'avoir été un système sans intervention humaine", a déclaré la ministre Frédérique Vidal.

Le Conseil d'Etat avait par exemple annulé en décembre la circulaire d'avril 2017 qui tentait d'encadrer le recours au tirage au sort, prévu par le système APB, lorsque le nombre de candidats à des filières universitaires était bien supérieur au nombre de places proposées.

Le nouveau système, Parcoursup, supprime le tirage au sort. Près de trois semaines après son ouverture aux inscriptions, "plus de 400.000" jeunes se sont inscrits et ont commencé à rentrer leurs vœux, a indiqué Frédérique Vidal.

La plateforme attend environ 800.000 inscriptions, dont 630.000 futurs bacheliers, le reste étant des étudiants en réorientation, selon les estimations du ministère.

Le nombre de nouveaux bacheliers est attendu en hausse de 28.000 cette année, par rapport à 2017. Le ministère s'est engagé à créer 22.000 places supplémentaires dans les filières en tension et rappelle que des dizaines de milliers de places étaient encore libres en septembre.

Des places non pourvues faute d'adéquation entre les vœux des candidats et l'offre de l'enseignement supérieur, rétorquent les opposants à Parcoursup, un dispositif qui introduit des "attendus" pour chaque filière et peut obliger un candidat à suivre un parcours d'accompagnement si son profil ne correspond pas à ces prérequis.

Le comité scientifique et éthique compte six membres, dont Mme Lenoir et Gérard Berry, membre du collège de France et titulaire de la chaire "Algorithmes, machines et langages".

Il est chargé de garantir l'application des règles légales et réglementaires pour l'admission des futurs étudiants par Parcoursup et d'émettre un avis sur les évolutions des règles de fonctionnement de la plateforme. Mais il n'exerce pas de rôle d'instruction des recours individuels.

fmp/ito/jt/gf

Afp le 07 févr. 18 à 13 22.